

Les Ulis, le 15 octobre 2019

**AUGMENTATIONS DE CAPITAL CONSÉCUTIVES A L'EXERCICE DE TITRES
DONNANT ACCÈS AU CAPITAL (OCABSOC)**

Acheter-louer.fr (la « Société »), rappelle qu'aux termes de son communiqué de presse du 28 septembre 2017, elle avait annoncé la mise en place d'un emprunt obligataire sous forme de deux tranches de Bons de Souscription d'Obligations Convertibles auxquelles sont attachées des Bons de Souscription à Obligations Convertibles (les « BSOC ») permettant une levée de quasi-fonds propres immédiate.

1. Exercice de 737 000 Bons de Souscription à Obligations Convertibles (« BSOC 2019 »)

Des investisseurs, titulaires de BSOC 2019 ont informé la Société de leurs décisions d'exercer sept cent trente-sept mille (737 000) BSOC 2019 et se sont vu en conséquence attribuer sept cent trente-sept mille (737 000) obligations convertibles.

La Société, a constaté en conséquence, d'une part, l'exercice d'un total de sept cent trente-sept mille (737 000) BSOC 2019 et d'autre part la création de sept cent trente-sept mille (737 000) Obligations Convertibles (ci-après les « OC Prime ») correspondant à l'exercice de ces sept cent trente-sept mille (737 000) BSOC 2019.

2. Conversion de 237 000 Obligations Convertibles en actions (« OC Prime »)

Des titulaires de BSOC 2019 ont notifié à la Société leur décision de convertir deux cent trente-sept (237 000) OC Prime, selon une parité de conversion fixée au contrat d'émission et déterminée sur la base d'une valeur de l'action ALFR correspondant à une décote de 35% de la valeur moyenne des cours de l'action de la Société sur une période de 10 jours prise dans les trois mois précédant la date de conversion, soit 0,0118 euros.

En conséquence de ces demandes de conversion, 20 084 746 actions de la Société de 0,01 euro de nominal chacune ont été créées.

La Société a ainsi constaté une augmentation de capital d'un montant nominal de 200 847,46 euros par voie d'émission de 20 084 746 actions nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune attribuées aux porteurs d'OC Prime ayant notifié leur décision de conversion.

Le capital social de la Société est ainsi porté de 2 835 269,90 € à 3 036 117,36 € et se trouve désormais composé de 303 611 736 actions de 0,01 euro de nominal chacune.

3. Incidence de la création des nouvelles actions

3.1 Incidence de l'augmentation de capital sur la quote-part dans les capitaux propres pour un actionnaire

Nous vous présentons ci-après un tableau faisant ressortir l'incidence de cette augmentation de capital sur la quote-part dans les capitaux propres au 31 décembre 2018 pour un actionnaire détenant une action de la société :

Capital social au 31 décembre 2018 (i)	2 454 085 €
Nombre d'actions au 31 décembre 2018	245 408 500
Capitaux propres au 31 décembre 2018	10 825 491 €
Équivalent par action	0,044 €
Montant nominal de l'augmentation de capital	200 847, 46 €
Nombre d'actions nouvelles	20 084 746
Prime d'émission	36 152,54 €
Nombre d'actions après l'augmentation de capital	303 611 736
Capitaux propres pro-forma après l'augmentation de capital	11 062 491 €
Équivalent par action après l'augmentation de capital	0.036 €

(i) Comptes approuvés et audités

3.2 Incidence sur la participation dans le capital d'un actionnaire

Un actionnaire détenant actuellement 1% du capital social de la Société, soit, verrait sa part dans le capital et les droits de vote après cette augmentation de capital, évoluer de la façon suivante :

	% du capital	Nombre total d'actions
Avant augmentation de capital (i)	1,00 %	283 526 990
Après augmentation de capital	0,93%	303 611 736

(i) *La base non diluée correspond au nombre d'actions composant le capital social au 15 septembre 2019, soit 283 526 990 actions, de 0.01 euros de valeur nominale.*

4. Plafond de création d'actions de la Société

Il est rappelé que l'assemblée générale mixte du 30 juin 2015 de la Société, aux termes de sa 12^{ème} résolution, a fixé le montant nominal maximal de la ou les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées par conversion d'OC Prime à 20% du capital social par an.

Compte tenu des conversions mentionnées ci-dessus, à compter de la constatation de ces conversions et jusqu'au 15 septembre 2020, le montant nominal global maximal des augmentations de capital pouvant être réalisées par conversion d'OC s'élève à 503 632,66 euros correspondant à 50 363 266 actions.

Les investisseurs ayant converti 237 000 OC Prime les 17 et 20 septembre 2019, **le solde du montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées jusqu'au 16 septembre 2020 ressort désormais à 302 785,20 euros soit un nombre maximum de 30 278 520 actions nouvelle de 0,01 euro de nominal chacune.**

À propos d'Acheter-Louer.fr (FR0010493510-ALALO)

Acheter-Louer.fr offre aux professionnels de l'immobilier et de l'Habitat une gamme complète de solutions marketing

- Thématiques d'annonces immobilières et magazines de réseaux immobiliers
- Portail de petites annonces immobilières de professionnels
- Outils de marketing direct numérique, de site responsive ainsi qu'une gamme complète d'applications web-mobiles
- Générations de leads intentionnistes immobilier
- Campagnes e-mailing BtoC et BtoB
- Monétisation de Bases de données : Immobilier - Changement - Transition - Habitat

Contacts Acheter-Louer.fr : 01 60 92 96 00 investisseurs@acheter-louer.fr

Informations investisseurs : <https://www.acheter-louer.fr/qui-sommes-nous/infos-invest>